



PAR LA GREVE ET DANS LES MANIFESTATIONS

# LE 12 SEPTEMBRE

Les choix politiques du Président Macron, de son 1<sup>er</sup> ministre et du gouvernement sont porteurs de lourds reculs sociaux et sociétaux, à la grande satisfaction du MEDEF. **Pour ce gouvernement, la fonction publique est une variable d'ajustement budgétaire.** C'est faire peu cas des services qui sont rendus à la population quotidiennement par les fonctionnaires.

Au travers des discours de politique générale, des 8 ordonnances et des préconisations de la cour des comptes, ce gouvernement omet volontairement d'expliquer qu'il a la ferme intention **de supprimer les services publics et de les remplacer par des prestataires privés.**

Le second mensonge « par omission » est que **l'argent public, prélevé via l'impôt** ne sera plus distribué à l'ensemble de la population, **mais reversé sous forme de cadeaux aux entreprises**, sans aucun contrôle ni aucune contrepartie.

- **SUPPRESSION de 70 000 postes dans la fonction publique territoriale sur 5 ans.**

Soit environ le non remplacement d'un fonctionnaire sur 4 partant à la retraite alors que les besoins en services publics augmentent. Une part belle pour les privatisations.

- **GEL et FIN de la hausse uniforme du point d'indice.**

l'argent existe mais il est mal utilisé :

- Coût exorbitant du CICE : 20 milliards/an
- 200 milliards d'aides publique et d'exonération pour les entreprises
- 80 milliard d'évasions fiscales
- 75 milliards de profits (+32%) en 2016 pour le CAC 40

- **REDUCTION des dépenses de fonctionnement des collectivités locales de 13 milliards d'euros**

Le précédent gouvernement avait imposé une réduction de 11 milliards d'€ de la dotation globale de fonctionnement sur 3 ans. Les conditions de travail sont dégradées en raison des suppressions de poste, les collectivités sont déjà asphyxiées par les baisses de dotations, elles perdent petit à petit leur autonomie. Une nouvelle réduction aggraverait le quotidien des agents avec un impact direct sur le service public.

- **RETABLISSEMENT du jour de carence au 1er janvier.**

Au motif d'une pseudo injustice public/privé Macron veut revenir à la mesure instaurée par Sarkozy. Il est à noter que 2/3 des salariés du privé sont couverts par une convention collective prenant en charge les jours de carences.

- **AUMENTATION et généralisation de la CSG.**

Elle est passée d'un taux de 1,1 % à sa création en 1990 à 7,5 %. Avec Macron, elle passe à 9,2 % sans contrepartie pour les fonctionnaires. Cette taxation doit rapporter 22 milliards !

**La CGT revendique la CREATION de plusieurs centaines de milliers d'emplois dans nos services publics.**

Avec les 45 milliards du CICE, ce sont 1 million d'emplois qui auraient pu être financés, et pas seulement les 250 000 emplois sauvegardés ou créés en 4 ans.

**La CGT revendique une AUGMENTATION générale des salaires avec comme base un salaire de 1 800 € brut pour le 1er échelon catégorie C.** Nous dénonçons une austérité accrue. Avec la différenciation du point d'indice entre les 3 versants de la fonction publique, les collectivités pourront fixer « librement » les rémunérations des agents et mettre en place des « statuts locaux ». La fin de la hausse uniforme du point d'indice, serait le démantèlement du titre 1 de notre Statut.

**La CGT revendique UN PLAN de plusieurs milliards d'euros pour les collectivités et les services publics de proximité et le rétablissement de la contribution des entreprises au développement des services publics.**

Nous estimons que ces réductions sont une incitation à supprimer des emplois et à privatiser davantage. Il est urgent de réinvestir dans les services publics afin de répondre aux besoins de la population en constante augmentation.

**La CGT S'OPPOSE à l'instauration d'un jour de carence dans le public comme dans le privé.**

**La CGT PROPOSE de trouver 25 milliards en taxant les transactions financières, freinant ainsi les spéculations.**

Non à la CSG, oui à la solidarité !

## MANIFESTATION 10h30 Vieux-Port

Car à disposition: Rendez-vous 8 h 45 devant l'arrêt des bus place B. Laugier

Réservations: [cgtistresterritoriaux@gmail.com](mailto:cgtistresterritoriaux@gmail.com) ou 06/22/75/43/85 ou 06/34/41/80/07 ou 06/48/89/26/47

## Sur ISTRES, les conséquences se font déjà ressentir :

- ▶ Non renouvellement des CAE.
- ▶ Difficultés pour aboutir à la mise en stage des CEA.
- ▶ Recours aux contrats précaires.
- ▶ Réorganisation du temps de travail dans plusieurs services pour baisser le nombre d'heures supplémentaires.
- ▶ Réduction ou suppression d'astreintes, plafonnement du paiement des heures supplémentaires.
- ▶ Difficultés pour accéder des mobilités internes, soumises à conditions de nécessités de service.
- ▶ Manque de personnel, accroissant la charge de travail pour les agents.
- ▶ Non revalorisation du régime indemnitaire avec dans certains cas, volonté de le baisser (ex ATSEM).
- ▶ Manque ou vétusté du matériel difficilement remplacé, etc....

## ET CELA NE FAIT QUE COMMENCER !

Je renseigne des dizaines de personnes/jour et on dit que je suis payée à ne rien faire !

**VOUS TROUVEZ ÇA NORMAL ?**



**NOTRE CAS N'EST PAS ISOLE.** Dans toutes les autres collectivités (mairies, départements, conseils régionaux, établissements publics...), les exécutifs appliquent des mesures d'austérité, réorganisent, restructurent, suppriment les postes, mettent en place un management de plus en plus brutal... tout cela préparant le terrains aux projets gouvernementaux.

Je sors par tous les temps et en toute saison et on dit que je suis fainéant !

**VOUS TROUVEZ ÇA NORMAL ?**



**ALORS, LE 12 SEPTEMBRE, FAISONS CONVERGER NOS REVENDICATIONS LOCALES ET NATIONALES**

**LA CGT**  
SA FORCE C'EST  
**VOUS**  
SYNDIQUEZ-VOUS!  
www.cgt.fr

Nom ..... Prénom .....

Tél..... Courriel .....

Bulletin à retourner à :

Syndicat CGT des Territoriaux d'Istres : Maison des Syndicats—Place Ste Catherine—Istres

Tél : 04 42 55 52 23—courriel : cgtistresterritoriaux@gmail.com

**J'adhère !**